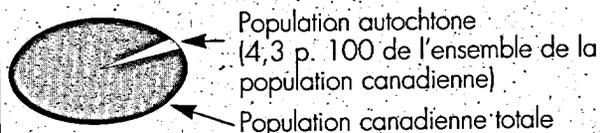


LE CHANGEMENT, UNE NECESSITÉ

Le territoire qui forme aujourd'hui le Canada est occupé par les Autochtones depuis 40 000 ans. De nombreuses nations autochtones distinctes et autonomes y ont pratiqué la chasse et la cueillette pendant la majeure partie de cette période. Mais l'arrivée des Européens aux XVIII^e et XIX^e siècles est venue modifier à tout jamais leur mode de vie traditionnel.

LES AUTOCHTONES, COMME POURCENTAGE DE LA POPULATION CANADIENNE.



Source: Statistiques Canada, Recensement de 1991

Au cours du siècle suivant, les gouvernements ont adopté à tour de rôle différentes stratégies d'assimilation des Autochtones. Ces politiques qui ont souvent eu l'effet opposé ont contribué à faire subir aux nations autochtones des décennies de déclin politique, économique et culturel.

À compter du début des années 1950, cependant, le gouvernement canadien a entrepris d'appliquer des politiques destinées à améliorer la situation des Autochtones. Pendant les quatre décennies suivantes, c'est effectivement ce qui s'est produit sur les plans de la santé et des conditions de vie, du développement des économies locales et de l'accès à l'éducation. Les gouvernements ont aussi commencé à transférer aux Autochtones la propriété et la gestion de terres et de richesses naturelles. Aujourd'hui, les autochtones du Canada ont tous les droits civils, juridiques et politiques dont jouissent tous les Canadiens, et les droits naturels des peuples autochtones sont reconnus dans la Constitution, tout comme les droits conférés par les traités.

Malgré que la situation des Autochtones se soit grandement améliorée, il reste encore beaucoup à faire. Conscient de ce besoin, le gouvernement du Canada prend différentes mesures afin de trouver des solutions aux problèmes en suspens et de respecter les promesses faites aux peuples autochtones. Dans l'énoncé de principes intitulé *Pour la création d'emplois, pour la relance économique : le plan d'action libéral pour le Canada*, le gouvernement s'est engagé à établir avec les Autochtones un nouveau partenariat fondé sur le respect mutuel et la confiance, et à les associer aux processus décisionnels.

UNE NOUVELLE DÉMARCHÉ

«Il est temps d'élaborer et de mettre de l'avant des initiatives neuves afin d'assurer l'égalité des chances

et le respect mutuel et de reconnaître les droits des Autochtones.»

*Pour la création d'emplois, pour la relance économique :
Le plan d'action libéral pour le Canada
Septembre 1993*

La nouvelle démarche adoptée par le gouvernement consiste à s'assurer que les Autochtones aient les outils nécessaires pour former une société autonome qui se suffit à elle-même au sein de la fédération canadienne. Dans cette perspective, le gouvernement veut aider les Autochtones à surmonter les obstacles à leur épanouissement et à maîtriser les ressources humaines et matérielles avec lesquelles ils pourront former et maintenir des collectivités dynamiques.

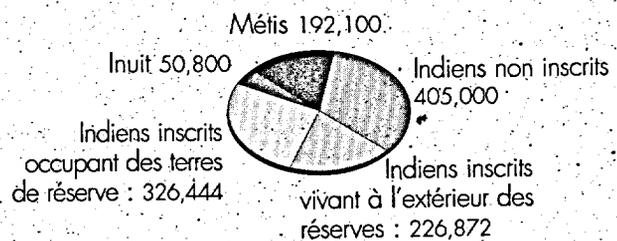
Le gouvernement souhaite bâtir un avenir où :

- les Autochtones auront le même niveau de vie, la même qualité de vie et les mêmes chances que les autres Canadiens;
- les Autochtones formeront des collectivités autonomes;
- la culture autochtone enrichira tous les Canadiens, qui s'attacheront à répartir équitablement le potentiel national; et
- les enfants autochtones pourront grandir en toute sécurité dans leur famille et dans un milieu social sain, en ayant la possibilité de participer pleinement à la vie canadienne.

QUI SONT LES AUTOCHTONES DU CANADA?

La population autochtone du Canada compterait environ 1,2 million de personnes représentant à peu près 4,3 p. 100 de la population totale du pays, qui est de 28 millions d'habitants.

LES AUTOCHTONES, PAR GROUPE



Source: Statistiques Canada, Recensement de 1991

La Constitution du Canada reconnaît l'existence de trois groupes autochtones : les Indiens, les Inuit et les Métis. Malgré leurs nombreux points communs, ce sont des groupes distincts ayant chacun leur patrimoine, leur